

Mandant :

Je soussigné :

- Nom :

- Prénom :

En qualité de : : Propriétaire : Gérant de la SCI

: Locataire (*uniquement pour les locaux professionnels*)

Du bien immobilier sis :

- Adresse :

- Commune :

- Code Postal :

Donne mandat à :



SARL DATAXIM

Centre ACTIVA
4 Allée Catherine de Bourbon
64000 PAU

RCS B 798 418 497

Afin d'effectuer une demande de documents cadastraux dans le cadre d'une information sur la méthode de calcul de la valeur locative cadastrale du bien immobilier cité ci-dessus et devant les centres concernés (SIE, SIP, CDI, CDIF, PELP)

Durée de validité du présent mandat : **6** Mois

Fait à :

Le :

LE MANDANT

Signature, Nom et qualité

LE MANDATAIRE

SARL DATAXIM
Centre ACTIVA
4 Allée Catherine de
Bourbon
64000 PAU
RCS B 798 418 497

: Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale



CONVENTION pour demande d'informations sur la Valeur Locative Cadastrale

Convention N° _____

ENTRE

NOM et Prénom : _____

Adresse de liaison : _____

Mail : _____ Tel : _____

Ci-après désigné « le Client »

SARL DATAXIM (propriétaire du site « mataxefonciere.com »)
RCS Pau N° B 798 418 497

Siège social :

Centre ACTIVA - 4 Allée Catherine de Bourbon - 64000 PAU

Tel : 05 64 27 03 39 Mail : contact@mataxefonciere.com

Ci-après désigné « la SARL DATAXIM »

Il a été rappelé ce qui suit :

La SARL DATAXIM propose au Client de lui établir une information sur la Valeur Locative Cadastrale du bien immobilier cité dans le mandat associé à la présente convention.

Le Client a décidé de procéder à cette information. Ceci rappelé, les parties ont convenu de ce qui suit :

ARTICLE 1 : MISSION CONFIEE

Le Client confie la mission de récupérer auprès du Cadastre les éléments permettant le calcul de la Valeur Locative Cadastrale (VLC) du bien immobilier cité dans le mandat associé et de lui restituer une information sous la forme d'un document PDF de 5 pages, comportant plusieurs tableaux synthétiques et explications, ayant pour objet de lui permettre la compréhension de la méthode de calcul de sa VLC.

ARTICLE 2 : DÉROULEMENT

Le Client doit renvoyer à la SARL DATAXIM la présente convention signée et accompagnée des documents nécessaires mentionnés à l'Article 5 ci-après.

Dès réception du courrier la SARL DATAXIM contacte le cadastre pour obtenir les différentes données utiles à sa mission.

Au retour du Cadastre, les données sont complétées avec les coefficients, pondérations et prix actuels puis synthétisées dans plusieurs tableaux afin de faciliter la compréhension.

Une fois le dossier complet, il sera envoyé **par mail au format PDF** à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Le chèque de 60€ sera encaissé par la SARL DATAXIM.

ARTICLE 3 : HONORAIRES

Tarif unique de 50€ HT quel que soit le type de bien immobilier correspondant aux conditions de l'article 4.

Fait en double exemplaire à _____

Le _____

ARTICLE 4 : CONDITIONS

Le Client doit être propriétaire du bien immobilier figurant sur le mandat associé ou locataire de celui-ci et redevable de la Taxe Foncière auprès du propriétaire. Cette demande d'informations sur la Valeur Locative Cadastrale concerne uniquement les locaux professionnels soumis à la déclaration 6660-REV.

ARTICLE 5 : DOCUMENTS NÉCESSAIRES

En sus de la présente convention signée et d'un chèque de 60€, merci de bien vouloir fournir les éléments suivants :

- Copie complète du dernier avis de Taxe Foncière
- Mandat signé avec Nom et qualité du signataire
- Copie du bail pour les locataires

ARTICLE 6 : DÉLAIS

Le délai moyen de retour du dossier d'informations au Client est de 15 jours à compter de la réception de son courrier de demande.

Néanmoins, ce délai ne peut pas être garanti par la SARL DATAXIM. En effet, celle-ci est dépendante du temps de réponse du Cadastre.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION

Dans le cas où le Client ne recevrait pas son dossier d'informations 2 mois après sa demande (cachet de la poste faisant foi), il est en droit de demander la restitution immédiate de son chèque par courrier simple ou par mail.

En tout état de cause, sans réponse de la part du Cadastre 6 mois après la date de signature du mandat, le chèque de 60€ (préalablement barré) sera renvoyé automatiquement au Client à l'adresse de liaison mentionnée.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS

La SARL DATAXIM n'est soumise qu'à une obligation de moyen.

ARTICLE 9 : CONFIDENTIALITÉ

La SARL DATAXIM s'interdit de communiquer à quelque tiers que ce soit, tout ou partie des informations recueillies au cours de cette mission.

De même, le Client s'interdit de communiquer, de copier, de publier ou de diffuser tout ou parties du dossier reçu par la SARL DATAXIM à quelque tiers que ce soit et sur n'importe quel support papier, numérique ou site internet, sous peine de poursuite.

ARTICLE 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès de la SARL DATAXIM.

Le Client

Nom et qualité, Signature

La SARL DATAXIM

SARL DATAXIM
Centre ACTIVA

4 Allée Catherine de Bourbon
64000 PAU - RCS B 798 418 497